

Au 3^e trimestre 2025, le taux de chômage est quasi stable à 7,3 % en Normandie

Insee Flash Normandie • n° 156 • Décembre 2025



Au 3^e trimestre 2025, le taux de chômage est quasi stable en Normandie à 7,3 % de la population active. Il se situe à un niveau proche de celui observé en France métropolitaine (7,5 %). Sur un an, le taux de chômage reste en légère augmentation dans la région comme au niveau national, avec respectivement +0,2 point et +0,3 point. La hausse est plus prononcée dans l'Orne et en Seine-Maritime. Dans la plupart des zones d'emploi normandes, le taux de chômage évolue peu, mais des augmentations plus sensibles sont observées dans les zones d'Argentan, de l'Aigle ou de Rouen.

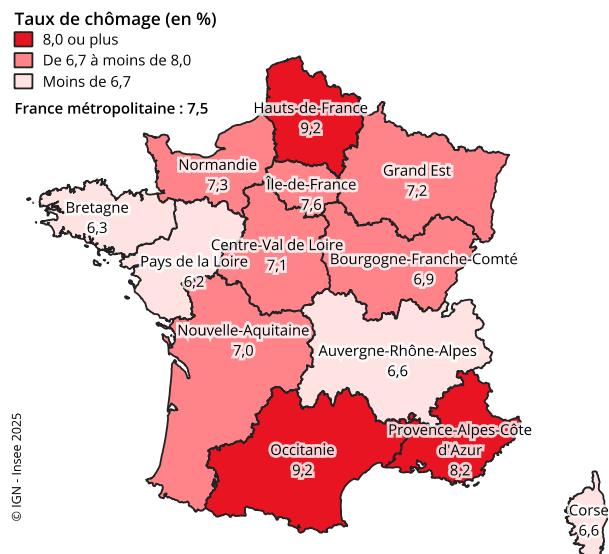
Au 3^e trimestre 2025, le taux de chômage normand reste stable

Le [taux de chômage](#) est quasi stable en Normandie au 3^e trimestre 2025 (+0,1 point) et s'établit à 7,3 % de la population active ► [figure 1](#). Il est inférieur au niveau observé en France métropolitaine (7,5 %). Sur la période, le taux de chômage augmente légèrement dans six des treize régions métropolitaines, notamment au sud du pays (+0,2 point en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). La Normandie demeure la 5^e région la plus touchée par le chômage, derrière l'Île-de-France et devant le Grand Est. Les Hauts-de-France et l'Occitanie (9,2 %) restent les deux régions les plus affectées. À l'inverse, les Pays de la Loire (6,2 %) et la Bretagne (6,3 %) présentent toujours les taux de chômage les plus faibles de France métropolitaine.

Sur un an, le chômage augmente encore légèrement en Normandie

Par rapport au 3^e trimestre 2024, le taux de chômage augmente légèrement, en Normandie comme en France métropolitaine (+0,2 point et +0,3 point ; ► [figure 2](#)). Dans la région, la hausse est plus marquée dans l'Orne et en Seine-Maritime où le taux progresse de 0,4 point. La Manche connaît une quasi-stabilité (+0,1 point) alors que le Calvados et l'Eure se situent dans la moyenne régionale (+0,2 point). Avec un taux de chômage de 5,4 %, la Manche reste le département normand le moins touché par le chômage et figure parmi les trois départements français les plus épargnés, derrière le Cantal et la Lozère tous deux sous les 5 %. Le Calvados (6,9 %) se situe au 35^e rang des départements métropolitains, devant l'Eure (7,2 %, 48^e rang) et l'Orne (7,3 %, 55^e rang). Avec 8,5 % de la population active au chômage, la Seine-Maritime demeure le département normand le plus affecté par le chômage et se place au 79^e rang national.

► 1. Taux de chômage au 3^e trimestre 2025 par région métropolitaine



Note : Données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► 2. Taux de chômage au 3^e trimestre 2025 dans les départements normands

Territoire	Taux de chômage au 3 ^e trimestre (en %)		Évolution sur 1 an (en points)
	2025	2024	
Calvados	6,9	6,7	0,2
Eure	7,2	7,0	0,2
Manche	5,4	5,3	0,1
Orne	7,3	6,9	0,4
Seine-Maritime	8,5	8,1	0,4
Normandie	7,3	7,1	0,2
France*	7,5	7,2	0,3

Notes : *France métropolitaine. Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

Le chômage en hausse sensible à Argentan, L'Aigle et Rouen

Les zones d'emploi de la Manche affichent toujours les taux de chômage les plus faibles de Normandie, de 4,7 % à Avranches à 5,7 % à Coutances ► figure 3. Seule la zone d'emploi de Granville fait exception avec un taux de 6,5 %. Au centre de la région, les zones d'emploi d'Honfleur Pont-Audemer (6,0 %) et de Lisieux (6,1 %) demeurent relativement épargnées. À l'opposé, les zones d'emploi les plus affectées par le chômage se concentrent au sud et à l'est de la région, notamment à L'Aigle (8,0 %) ou à Rouen (8,7 %). La zone d'emploi du Havre enregistre toujours le taux de chômage le plus élevé de la région (9,2 %).

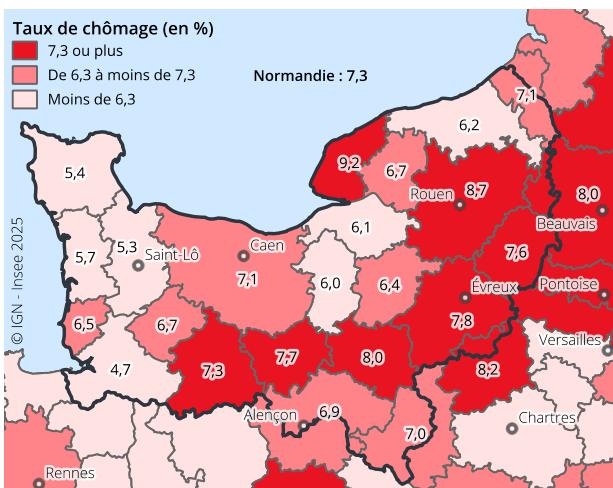
Sur un an, le taux de chômage reste globalement stable dans la plupart des zones d'emploi normandes ► figure 4. Toutefois, les zones d'emploi de Rouen (+0,6 point), d'Argentan et de L'Aigle (+0,7 point) sont confrontées à une hausse sensible du taux de chômage. Dans une moindre mesure, les zones d'emploi de Nogent-le-Rotrou, Yvetot-Vallée du Commerce, Vire Normandie ou encore Coutances sont également affectées par une augmentation de ce taux (+0,3 point), ainsi que celle de Saint-Lô (+0,4 point). ●

Flavien Alleaume, Diane Delver-Custos (Insee)



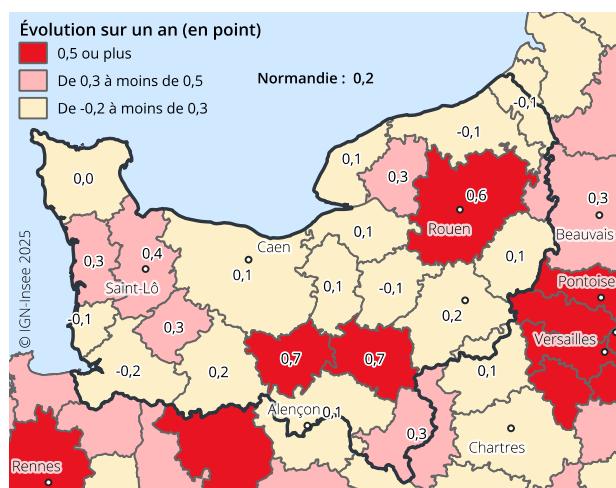
Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► 3. Taux de chômage au 3^e trimestre 2025 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► 4. Évolution du taux de chômage au 3^e trimestre entre 2024 et 2025 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► Source

Les données sont issues des [taux de chômage localisés](#). Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des inscrits à France travail pour la ventilation géographique.

► Pour en savoir plus

- Alleaume F., Gosselin S., Vignolles V., « [En Normandie, une personne de 15 à 64 ans sur six n'est ni en emploi, ni élève, ni étudiant, ni retraité](#) », Insee Analyses n° 147, novembre 2025.
- Balcone T., Le Mains L., « [Au 2^e trimestre 2025, le taux de chômage est toujours stable en Normandie](#) », Insee Flash Normandie n° 153, septembre 2025.
- « [Au troisième trimestre 2025, le taux de chômage s'établit à 7,7 %, en hausse de 0,3 point sur un an](#) », Informations rapides n° 279, novembre 2025.

► Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Un **chômeur au sens du BIT** (Bureau international du travail) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ;
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résidents et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

